

Association ADTC - Avis De Tempête Cévenole
La Cabanelle, 07380 Saint-Cirgues-de-Prades
adtc@laposte.net
www.adtc07.com
www.perspectivesecologiques.com

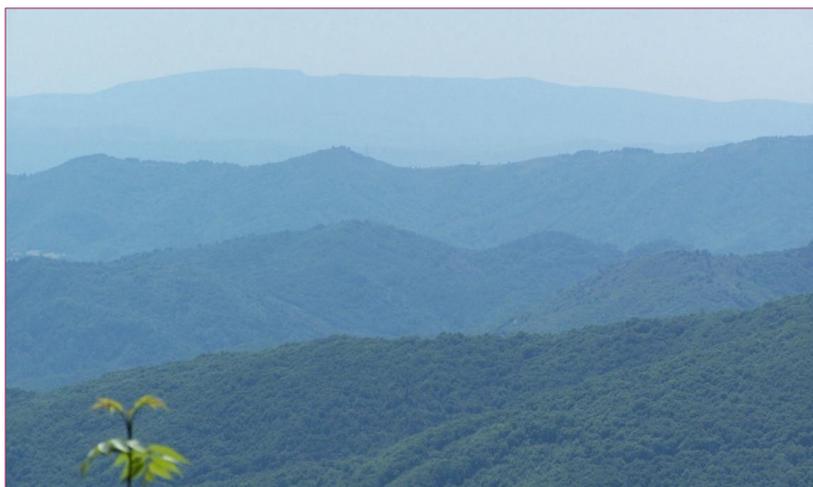


ADTC – Avis de Tempête Cévenole: Qui sommes-nous?

Nous sommes une association de défense de l'environnement et du patrimoine basée à Saint-Cirgues-de-Prades, près de Jaujac. Notre vocation première est de veiller à la préservation du massif de crêtes cévenoles qui domine Prades, St-Cirgues-de-Prades, Lentillères, et qui constitue un élément majeur du paysage pour de nombreuses autres communes alentour.

Au-delà de cet objectif local, nous voulons favoriser une prise de conscience des risques qui pèsent sur nos espaces naturels, sous l'effet desempiètements multiples résultant du développement résidentiel ou des activités industrielles, et de façon générale des comportements et usages non respectueux de l'environnement.

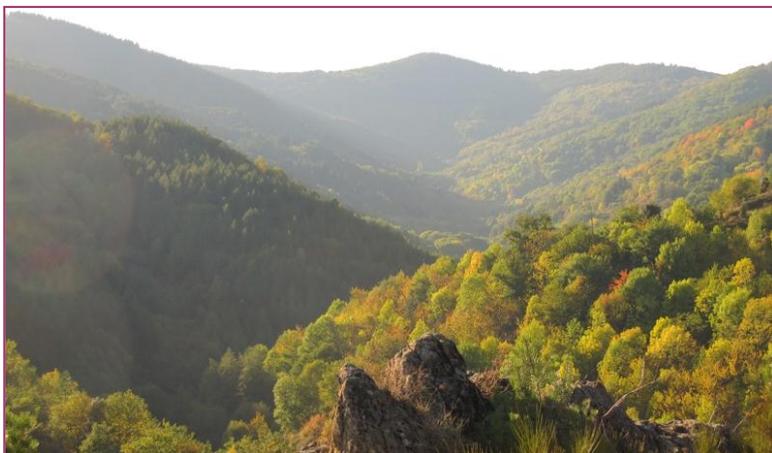
Ainsi, nous participons à l'information et au débat sur les thématiques environnementales, nous alimentons et accompagnons la réflexion, et nous encourageons, sur ces sujets, le dialogue au sein de la société civile et avec les pouvoirs publics.



Nous sommes des citoyens attachés à notre territoire, Ardéchois de souche ou d'adoption, résidents ou visiteurs, ou simplement passionnés par ce lieu situé au cœur du Parc Naturel des Monts d'Ardèche. Nous sommes impliqués dans notre territoire, et soucieux non seulement des questions environnementales, mais aussi des enjeux économiques et de la qualité de la vie sociale.

Notre association s'est constituée en 2011 à l'occasion d'un projet d'éoliennes géantes qui a fait irruption dans la vie publique de nos communes cet été-là. La majeure partie de notre activité initiale a consisté à nous informer sur la filière de l'éolien industriel, à en comprendre les aspects controversés, à informer nos concitoyens et à débattre avec eux, et à dialoguer avec les élus locaux et les institutions locales. Dans ce processus, nous nous sommes clairement opposés au projet, et le projet a été suspendu dès la fin de l'année 2011.

Aujourd'hui, notre action militante se poursuit auprès du public local et auprès des élus et institutionnels locaux, départementaux et régionaux. Parallèlement à cette action, nous avons ouvert et développé plusieurs axes de réflexion sur lesquels nous nous efforçons d'alimenter la réflexion citoyenne et de participer au débat public.



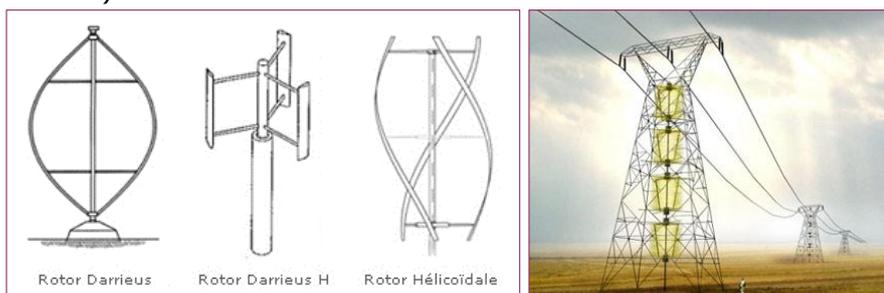
Enjeux, tensions et luttes autour des espaces naturels

Notre action de protection de l'environnement nous conduit à réfléchir, et parfois à prendre position, sur des grands thèmes d'actualité liés à l'environnement. Quatre thématiques majeures nous sont ainsi apparues dans l'année écoulée et vont continuer à nous intéresser dans les mois à venir:

1. Transition énergétique:

"Clairement, le système d'hyper-consommation énergétique va atteindre ses limites" (J. Testart, Fondation Sciences Citoyennes)

- Sauf à réduire de façon importante nos consommations, peut-on espérer réduire réellement notre dépendance aux principales filières actuelles de production électrique (nucléaire et énergies fossiles)?
- Quelle forme pourrait prendre un "mix énergétique" national dans lequel on s'interdirait à la fois le développement de nouveaux réacteurs nucléaires, l'exploitation des gaz de schiste et la prolifération d'éoliennes industrielles?
- Jusqu'à quel point est-il justifiable d'envisager nos espaces naturels comme des gisements de ressources énergétiques (gaz de schiste, gisements de vent, gisements de biomasse etc) exploitables par des procédés industriels à grande échelle?
- Pour les énergies renouvelables, comment faire contrepoids au modèle industriel par une approche centrée sur l'autonomie locale, l'échelle humaine, et la préservation de l'environnement?
- Pour l'énergie éolienne, quelles autres formes de capture de l'énergie du vent permettraient d'éviter les dégâts collatéraux causés par l'éolien industriel (mini-éolien, éoliennes urbaines, hydroliennes etc)?



2. Transition écologique:

"Je veux faire de la France la nation de l'excellence environnementale" (engagement d'un candidat à l'élection présidentielle)

- La "croissance verte" est-elle le début de la fin, ou simplement la continuation sous une nouvelle étiquette, de l'artificialisation des espaces, de l'industrialisation des activités humaines, de la course à l'épuisement des ressources naturelles, de l'extinction de la biodiversité et de la mise en péril des grands équilibres écosystémiques?
- La marchandisation et la financiarisation de la nature sont-elles des menaces à l'horizon, ou sont-elles déjà, plus ou moins ouvertement, à l'œuvre dans nos économies et nos sociétés?
- Hormis les résistances citoyennes locales, les réseaux qui coordonnent ces résistances et les laboratoires d'idées qui les inspirent, reste-t-il quelque chose de ce soit ou quoi que ce soit pour tenter sérieusement de faire obstacle à cette double menace?
- Si la crise actuelle est celle d'une économie qui consiste à consommer et faire consommer, peut-on en sortir en revenant à une économie qui consisterait à ... économiser?
- Comment faire advenir localement un modèle de gestion des biens communs naturels que sont l'espace, la biodiversité, l'eau, la forêt, et le potentiel nourricier de la terre?



3. Santé environnementale:

"Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé" (Charte de l'environnement - Article 1)

- Comment se protéger de risques sanitaires qui menacent notre environnement local sans renoncer à notre environnement?
- "Tous cobayes"? Comment toute nouvelle technologie pourrait-elle et devrait-elle être testée préalablement à sa diffusion et à l'exposition du public à ses effets?
- Peut-on, pour résorber ou éviter un risque sanitaire, promouvoir le recours à des technologies qui sont elles-mêmes porteuses de risque sanitaire? Comment une hiérarchisation des risques sanitaires peut-elle être moralement et socialement acceptable?
- L'objectif de justice sociale est-il compatible avec la mise en oeuvre de technologies provoquant des dégâts sanitaires sur des populations spécifiques, typiquement les personnes exposées par leur proximité (ouvriers manipulant des produits cancérigènes, riverains de centrales nucléaires, d'antennes de téléphonie, de parcs éoliens, du Boulevard Périphérique etc) ?
- Lorsque l'exposition des populations à un risque sanitaire revient à une violation de droits humains fondamentaux, comment mobiliser, à l'encontre des parties responsables, le cadre juridique correspondant?
- Une accoutumance des citoyens aux scandales sanitaires est-elle en train de se développer? Si oui, y a-t-il une gestion délibérée de l'opinion publique conduisant à cette accoutumance? Si oui, comment mettre en oeuvre l'impératif moral d'y résister?



4. Fonctionnement démocratique:

"Toute personne a droit dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement". (Charte de l'environnement - Article 7)

- Nucléaire, gaz de schiste, éolien industriel: peut-on espérer donner une légitimité à des choix de politique énergétique qui ont été, ou sont actuellement, effectués sans participation effective du public?
- Le travail législatif en cours relatif à la mise en oeuvre du principe de participation du public découle-t-il d'une ambition réelle de promouvoir la participation effective du public, ou est-il un simple exercice technique conduisant à perpétuer des pratiques bureaucratiques et dirigistes?
- Est-ce le déficit de participation du public qui encourage des pratiques de non-transparence, ou est-ce sous l'effet de ces pratiques que la participation du public est minimisée?
- Lorsqu'un projet local présente des risques pour l'environnement, quelles sont les formes efficaces de participation du public?

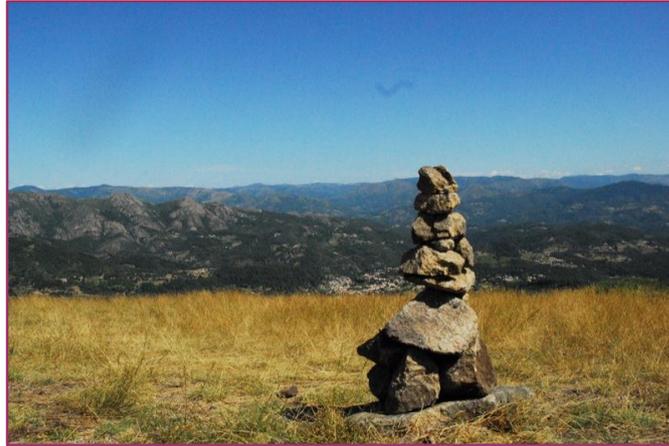


Les questions exprimées ici le sont de façon quelque peu générale et théorique, mais des réponses que collectivement nous y apportons dépendent très concrètement les chances de préservation de nos espaces naturels locaux et la qualité de la vie dans nos territoires.

A ces quatre sujets s'ajoute un cinquième thème par lequel nous souhaitons justement restés ancrés à, et centrés sur, notre territoire, sa nature, sa culture et sa vie sociale:

5. Vivre ensemble notre espace naturel

- Comment le découvrir et le faire découvrir?
- Que nous enseigne son histoire et celle de ceux qui nous y ont précédé?
- Comment faire de ces enseignements le ferment d'une nouvelle cohésion sociale locale?
- Comment transmettre la connaissance intime du lieu et à qui?



ADTC et vous:

Notre association vous propose:

- De vous tenir informé(e) de nos activités et de nos réflexions, en accédant à nos **sites Internet**: www.adtc07.com - site d'informations et d'actualités
www.perspectivesecologiques.com - espace documentaire
- De participer à la production et l'**échange d'informations** sur les thématiques qui nous intéressent. Cet échange peut se produire, à votre convenance, soit de façon ponctuelle, soit dans la durée (mise en réseau)
- De participer à nos **animations locales**:
 - réunions d'informations
 - visites sur le terrain
 - randonnées-découverte sur notre massif
 - journées conviviales
- Et bien sûr, d'adhérer à notre association et nous rejoindre afin de soutenir notre action



Pour nous contacter:

Par courriel à: adtc@laposte.net

Par courrier à notre siège social: Association ADTC, la Cabanelle, 07380 St-Cirgues-de-Prades

En contactant un membre de notre **équipe d'animation**:

- Jérôme Bardine à Jaujac
- Jacky & Mireille Dufresne à St-Cirgues-de-Prades
- Rémi Héraclé à Prades

- Richard Ladet à Lentillères
- Nathalie Mériguet à St-Cirgues-de-Prades
- Imme & Rolf Moellenhoff à Lentillères
- Michel Plantevin à St-Cirgues-de-Prades
- Olivier Plantevin à St-Cirgues-de-Prades
- Jean-Michel & Raymonde Vernière à Fabras

